

A.P.L. Nantes Loire-Océan

INFORMATIONS

Bulletin régional de
l'Agence de Presse
Libération

5 février 1975 - N° 83

Téléphone : 73 - 82 - 48

Agence de Presse Libération Bureau régional: Nantes Abonnement : 12 N°
14 rue de Bretagne-Paris 3° Librairie 71, 29 rue 10 F minimum
Dir : Maurice Clavel J.Jaurès, 44 000 Nantes Le N° : I F

La reproduction et l'utilisation des informations de l'Agence sont entièrement libres

APL Nantes
Périodique
CCCAP 54701

S O M M A I R E

- P. 1 : Calendrier - ~~En~~ bref
- P. 2 : Avis aux lecteurs - Refus d'impôts (suite P 7)
- P. 3 : Où en sont les paysans du Larzac ?
- P. 4 : Inauguration mouvementée au Bout des Pavés.
- P. 5 et 6 : J'ai même rencontré des dynamiteurs heureux.
- P. 7 : Refus d'impôts (suite)
- P. 7 et 8 : Communiqué des chrétiens marxistes.
- P. 9 et 10 : Comment le patronat met sur pied dans certaines usines un contrôle médical parallèle à celui de la Sécurité sociale.
- P. 11 et 12 : Soyez actifs aujourd'hui ou vous serez radioactifs demain - Communiqué du C.R.IN.
- P. 12 et 13 : Communiqué à la Presse des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des Municipaux à St Nazaire.
- P. 14 et 15 : Grève des psychiatres en formation au CHR
- P. 16 : Trignac : l'action continue à la SOTRIMEC
Nouvelles brèves de St Nazaire.
- P. 17 : Communiqué du collectif des associations engagées dans l'action pour l'accès aux rives de l'Erdre.
Violence policière à Nantes.

APL Nantes
Périodique
CCCAP 54701

9 février 1975 : Réunion GSED - MFA à 10 H I place des Filets 44 - Rezé.
Thèmes : Nous dit-on la vérité sur l'implantation des centrales nucléaires ?
Le profit ne serait-il pas le moteur des décisions de certaines collectivités ?
A propos des tomates (destruction pour soutenir les cours). Rareté ou abondance.
Finalité de l'économie. Profession ou consommateurs. Plein emploi et armement.
Réactions syndicales. La monnaie, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être. Etc...

du 24 au 28 février : semaine antimilitariste avec films, chanteurs, tables rondes.

15 février : de 14 H 30 à 18 H 30 à la Fraternité protestante, rue Amiral
Duchaffault à Nantes : Assemblée régionale des chrétiens marxistes.

E N B R E F

Dernièrement 30 tonnes de tomates ont été détruites au MIN pour ne pas faire baisser les cours (c.a.d. le prix des tomates chez l'épicier).

Mardi 28 : Aux établissements BOUTIN à Chantenay annonce de 13 licenciements sur 39 salariés.

Big Chief autorisé à poursuivre son activité sous le contrôle de deux syndicats.

Mercredi 29 : Débrayages à J.J. CARNAUD pour préserver les avantages acquis par l'accord d'entreprise et leur amélioration

Début d'une grève administrative des enseignants de la Faculté de Droit - Sciences économiques (à Nantes et ailleurs) pour exiger la non parution d'un décret prévoyant un statut contractuel pour les assistants.

Vendredi 31 : Menace sur l'emploi chez BROCARD (louage de grues). On parle de fermeture. L'entreprise emploie près de 200 personnes. Séquestration du patron.

Samedi 1er : Le conseil régional a donné son accord à l'implantation des centrales nucléaires sur la Loire. Pendant ce temps il y avait une manifestation à la Préfecture à l'appel du C.R.I.N.

Quand nous avons relancé l'A.P.L. il ne restait plus rien en caisse, aussi le collectif a avancé de l'argent, (environ 600 N.F.) ; 350 F. rien que pour l'achat d'une adressesette).

Le coût d'un numéro de l'A.P.L. :

- papier (en moyenne) 7 ramettes x 13 F.	91 F.
- frappe des textes	50 F.
- timbres 300 x 0,05 centimes	15 F.
- Encre	20 F.
- stencils	10 F.
- divers (réparation de la machine etc...)	20 F.
- remboursement des avances	20 F.

TOTAL PAR SEMAINE 226 F.

Il nous faut donc au minimum 22 nouveaux abonnements ou réabonnement par semaine pour quel'A.P.L. vive. C'est possible si vous nous soutenez.

Envoyez vos abonnements : A.P.L. Signalez votre éventuel
LIBRAIRIE 71 - 29 RUE JEAN JAURES changement d'adresse :
44 000 - NANTES
Laissez le destinataire du chèque en blanc

La participation financière est importante, mais nous vous demandons aussi de nous envoyer des informations, et de venir tous les lundi à 20 heures à la librairie 71 aux réunions du collectif A.P.L. (entrée côté garage rue de l'industrie).

INFORMATION A.P.L. - 3 février 1975.

CAMPAGNE D'INCITATION AU REFUS DE L'IMPOT

Le groupe Nantais "Refus Redistribution de l'impôt - 3 % pour le Larzac" participe à une campagne nationale (*) d'incitation au refus de l'impôt ; il entend ainsi manifester contre l'utilisation forcée de l'argent de chacun en vue de soutenir le capitalisme privé, et plus particulièrement les marchands d'armes (avions, missiles, chars...) qui obtiendront bientôt du pluto-

(suite page 7)

L'année 1975 risque d'être une année décisive pour le Larzac, le Préfet de l'Aveyron a présenté son plan :

- Enquête parcellaire en février pour définir le nom des parcelles et l'identité des propriétaires,

- Ordonnance d'expropriation au printemps 76.

Devant cette épreuve de force que le pouvoir commence à engager, les paysans ne restent pas les bras croisés, ils contre attaquent : c'est la "grève des tranchées". Les travaux d'adduction d'eau sur le plateau du Larzac sont bien avancés, mais ils ne concernent que les fermes situées hors du périmètre d'extension du camp. Devant cette injustice les paysans ont réagi, ils ont décidé d'amener l'eau à toutes les fermes. Mais pour cela il faut faire une tranchée sur la route (RN 9 - Montpellier-Millau).

Première tentative le 4 janvier 75, équipés d'un marteau piqueur et d'une pelleteuse les paysans entourés de leurs familles ouvrent une tranchée. Une banderole proclame "le Larzac à soif d'eau et de justice", mais des gardes mobiles arrivent et vident violemment les paysans. Pour la première fois depuis le début de leur lutte les paysans du Larzac se sont fait tabasser.

Deuxième tentative le samedi 25 janvier; à la différence du 4 janvier ce sont les notables de la région qui ont voulu faire eux mêmes les travaux pour manifester concrètement leur opposition au camp. Il y avait des représentants de la Chambre d'Agriculture, de la FDSEA, de nombreux maires et trois conseillers généraux. A 11 heures 500 personnes se dirigent vers le lieu des travaux, 250 gardes mobiles les attendent. Les manifestants s'assoient sur la route, après les "sommations d'usage" les gardes mobiles interviennent pour dégager la chaussée. Ils prennent les manifestants pour les jeter hors de la route, traînant dans la boue sans distinction les paysans et les notabilités locales.

Comme on le voit, cette fois-ci le pouvoir veut durcir sa position, mais la volonté des paysans reste aussi forte "la tranchée nous la creuserons, et cela très rapidement. Et pourquoi pas occuper un jour le camp militaire actuel".

Pour un des des paysans "le combat ne doit pas rester limité au plateau, il doit se développer dans tout le pays". Aussi un Comité Larzac devra être remis sur pied à NANTES dans les plus brefs délai en cas de nouvelle agression de l'armée.

Gardarem Lo Larzac - (Les informations proviennent du journal LIBERATION)

Un occitan émigré.

On peut recevoir un bulletin de liaison Larzac en envoyant un chèque de 10 F. à l'ordre de Patrick BOURDIN + 10 enveloppes timbrées au Comité Millavois de défense du Larzac, Bulletin de liaison coopérative agricole, rue de Glossop 12 100 MILLAU.

UNE INAUGURATION ANIMEE

Alors que l'école du Bout des Pavés est ouverte depuis déjà 2 ans, voilà que le mercredi 29 janvier, VHAUVEL le 1er adjoint au Maire et sa clique préfectorale et académique viennent l'inaugurer. Vu la présence des parents d'élèves, cette inauguration n'a pas eu lieu à huit clos. M. CHAUVEL devait faire remarquer lors de son allocution, à la vive approbation de la Directrice de la maternelle "qu'une inauguration n'est pas une réunion publique".

Prenant les devants, CHAUVEL se montra conscient de nos problèmes, ce qui prit de court le Président de l'Association Cornec. Une mère du quartier lut ensuite le tract fait par des habitants. CHAUVEL répondit en promettant une entrevue, mais uniquement aux personnes responsables d'organisation, et aux travailleurs sociaux dont c'est d'après lui le rôle.

Après le "verre de l'amitié", on s'est engueulé car une fois de plus on s'est fait avoir. Quelques causes de ce demi échec ou demi succès :

- Nous avons utilisé un évènement sans préparation sérieuse,
- Les objectifs précis n'avaient pas été déterminés avant l'action, bien que deux journaux mentionnent notre présence, cette action n'a pas été assez connue et soutenue par le quartier.

Pour faire le bilan et unifier nos luttes un collectif de militants de quartier pourrait être mis en place.

L'ERDRE



pour tous

J'AI MEME RENCONTRE DES DYNAMITEURS HEUREUX. (6)

Après de longues et laborieuses recherches, et un ratissage serré dans les plaines de Mazerolles, un sympathisant de l'A.P.L. a pu rencontrer les membres du groupe qui a fait sauter la résidence secondaire de Mr. Fourage. Voici le texte de leur entretien. (exclusivité A.P.L.)

Pourquoi l'île St Denis?

A la suite des manifestations dans l'île, il était évident qu'aucune maison particulière ne devait être construite ni tolérée. Or, depuis six mois, en plus de ce qui est maintenant un tas de pierres, il a été commencé deux palaces offerts par les employés des magasins Leclerc à leur dévoué directeur (il y a encore du travail pour les volontaires).

Pourquoi avoir utilisé les explosifs ?

On a d'abord essayé le char d'assaut, mais il s'est embourbé. Après cela, une seule solution : la dynamite... et notre boîte noire. A l'heure H, les réveils ont sonné : "L'Erdre pour tous".

Comment avez-vous travaillé ?

on a travaillé dur, au noir. Mais le bienveillant M. Fourage ayant pensé à nous avait laissé divers rafraîchissements, de la bière, des jus de fruit. Dès le début des travaux on avait fermé le chantier au public par l'inscription : "Danger de mort : Explosifs". " L'île au peuple". Tout a très bien marché comme toujours jusqu'à l'arrivée des gendarmes à la recherche d'une fermette.

Pourquoi en être arrivés là ?

"La maison de l'île St Denis" est un avertissement à tous ceux que se sont accaparés les bords de l'Erdre. C'est un avertissement à tous ceux que non seulement exploitent les travailleurs sur leur lieu de travail, mais les exploitent aussi sur leurs lieux de loisirs.

Pour tous travaux de démolition et bricolage en tout genre - au service du peuple - nous faire signe. (Pas l'A.P.L. bien sûr)



(suite de la page 2)

tonium à des prix compétitifs grâce aux centrales nucléaires.

Ce groupe entend manifester en même temps contre la politique du gouvernement en matière d'armée qui envahit toutes les régions déclarées "sous-développées", Bretagne, Larzac etc... ; c'est au Ministre des Armées qu'il a envoyé sa lettre collective de protestation, et une copie de cette lettre, accompagnant le montant des impôts diminués de 3 % est envoyée au percepteur ; les sommes ainsi soustraitées par 1 millier de personnes ont permis la construction de la bergerie illégale de la Blaquièrre au Larzac.

Ceux qui se sentent concernés peuvent contacter le CSOC 57 - rue des Hauts Pavés NANTES, pour des actions communes.

* - cf Canard Enchaîné 25/12/74 et Le Monde 16/1/75.

CHRETIENS

MARXISTES

"La religion ne se vit pas dans le ciel, mais sur la terre".

MARX, 1842

Le mouvement des Chrétiens Marxistes est créé : préparée à NANTES par la rencontre régionale du 18 janvier, l'Assemblée Générale de PARIS a mis en place l'organisation du mouvement et le lancement du journal "Cité Nouvelle".

PARTIR DE LA PRATIQUE POLITIQUE.

Le but de ce mouvement est d'ouvrir un front de lutte contre l'Eglise comme "appareil idéologique d'état".

Jusqu'à maintenant si nous menions les combats subversifs contre les formes d'oppression et d'aliénation du capitalisme et de l'impérialisme (entreprise, femmes, immigrés, armée, école, sexualité, écologie,...), nous avons toujours laissé en dehors de nos analyses tout ce qui concerne le "religieux" dont l'appareil constitue pourtant un des instruments d'oppression, d'hégémonie idéologique de la classe dominante. Avec le marxisme comme théorie de pratique politique (lutte des classes) et outil critique du christianisme dans ses représentations mentales (théologie) et dans ses institutions historiques (Eglises), nous luttons contre les représentations idéologiques, oppressives et aliénantes véhiculées par le christianisme ; plus globalement nous rejoignons le combat mené contre l'idéologie occidentale issue d'un certain christianisme.

CHOMAGE = FRATERNITE ?

A partir de ces bases théoriques, nous avons défini des axes d'intervention au niveau national :

1/ - Alors qu'on assiste à un effort de restructuration du capitalisme tant national qu'international, ce qui entraîne la mobilité des travailleurs et le chômage, Giscard nous parle de 1975 comme "année de la fraternité" et le Pape comme "année de la réconciliation". Comme quoi, c'est la crise, alors faut être bien gentil, faut s'aider et s'entraider, on est tous frères etc. Non !

2/ - C'est aussi l'année de la femme ! les Eglises ne sont-elles pour rien dans la surexploitation des femmes et dans l'image qu'en a notre société ? (femme à la maison qui "fait et élève" les gosses).

Au niveau régional, la rencontre avait déçité d'intervenir aussi sur l'école dite "libre" (= catholique !), sur la politique immobilière de l'Eglise (l'Eglise a quelques terrains au bord de l'Erdre), sur les rapports entre la presse locale et la hiérarchie catholique et sur le problème de l'intégration du clergé à la Sécurité Sociale (que ça ne soit pas les travailleurs qui paient pour eux). Des commissions ont donc été lancées sur ces sujets et on aura une nouvelle

ASSEMBLEE REGIONALE

SAMEDI - 15 FEVRIER 1975 -

DE 14 H 30 à 18 H 30
FRATERNITE PROTESTANTE

3, rue Amiral Duchaffault NANTES

pour décider pratiquement comment intervenir.

Le front de lutte sur le christianisme ne concerne évidemment pas les seuls chrétiens, mais tous les militants révolutionnaires désireux d'inscrire leurs actions dans une stratégie globale, c'est-à-dire sans limiter leur combat à la seule sphère économique.

De cela découle donc que toute recherche sur la foi conduite par ceux des militants du mouvement qui le souhaitent est soumise au crible de la critique politique étant entendu que la question de savoir si la foi est capable de trouver une cohérence avec une pratique révolutionnaire, est une question historiquement ouverte.

Pour tous renseignements :

J. RICOT
19, allée des Passereaux
44 470 SAINTE LUCE SUR LOIRE
Tél : 77.14.11.

... NOS NOUVELLES
... DES LES GARS

AÏE
ÇA
VA
FAIRE
MAL!

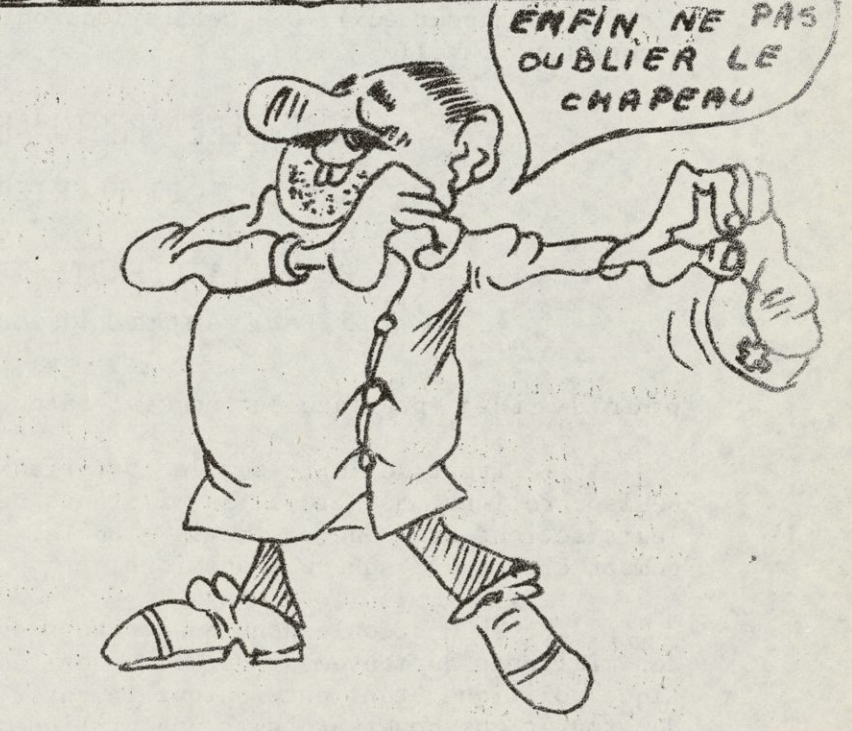
TOUT D'ABORD SE
DEBARASSER DE
SON KEP ET
DE SA
MATAA
-QUE

PUIS QUITTER LA
VESTE DE L'UNIFORME
TRÈS DÉMODÉE

SE PROCURER UNE
MOUTONNE BLANCHE

ENFIN, NE PAS
OUBLIER LE
CHAPEAU

ET MAINTENANT
ALLONS CONTRÔLER
TOUS CES OUVRIERS
QUI TIRENT AU FLAN



comment le patronat met sur ¹⁰ pied dans certaines usines un contrôle médical parallèle à celui de la sécurité sociale

(Ce tract, issu de la coordination métallurgie, a été distribué sur Dubigeon, Carnaud, les Batignolles et Tréfinétaux. Il a été l'objet de nombreuses discussions sur la médecine de classe, sur l'attitude des syndicats, les moyens de lutte.)

Les accords de mensualisation constituent un progrès important pour les ouvriers. La garantie de remboursement presque intégral du salaire en cas d'arrêt maladie permet de se soigner mieux. Jusqu'ici et encore actuellement dans la région nantaise le médecin traitant prescrit un médicament, ordonne un arrêt de travail à une personne. Un repos peut avoir autant et parfois plus d'importance qu'un médicament. Seul un médecin de la sécurité sociale est habilité par la législation à "contrôler" ces prescriptions; il est conduit à les approuver très souvent.

S'il y a contestation les expertises médicales ainsi que l'éventuel arbitrage ne doivent pas sortir de cette relation entre l'assuré social et son médecin d'une part, et les experts de la Sécurité Sociale d'autre part. Cette médecine nous permet à peine de soigner les maladies; elle n'en supprime pas les causes, souvent professionnelles, dues aux conditions de travail.

Mais les patrons, ayant cédé devant les exigences des travailleurs, quant à la mensualisation, tentent aujourd'hui dans certaines régions de retourner ces accords contre ceux là mêmes qui devaient en être les bénéficiaires.

En gros, avec de telles méthodes, tous les médecins traitants seraient des charlatans qui feraient des arrêts de travail de complaisance.

Tous les médecins seraient des menteurs, sauf ceux des patrons. Mais en agissant ainsi les patrons enfreignent la législation et tombent sous le coup de la loi (exercice illégal de la médecine) . La loi et les patrons s'arrangent.

Ce qui est illégal pour les ouvriers est légal pour les patrons

Les travailleurs ne doivent pas accepter cette médecine des patrons; ils doivent et peuvent lutter contre.

De nombreux médecins et travailleurs des régions concernées ont déjà engagé des actions pour mettre un terme aux activités de cette médecine parallèle.

Premier cas connu dans la région: A Nantes, un ouvrier s'est vu contester 15 jours d'arrêt par ce genre de médecin. Il a continué son arrêt; en rentrant, le patron ne voulait plus lui payer ces 15 jours d'arrêt. Il a décidé de se battre contre la décision du patron; et avec l'appui d'un syndicat, il a toutes les chances d'obtenir gain de cause devant les prud'hommes.

IL EST POSSIBLE DE VAINCRE

CHACQUE FOIS QUE NOUS CONNAISSONS

UN CAS,

ORGANISONS LA LUTTE

Des travailleurs de Dubigeon

Des travailleurs de Tréfinétaux

Des travailleurs de Carnaud

Comité de Lutte des Batignolles

COUP DE GRISOU DANS
UNE CENTRALE ATOMIQUE.



SOYEZ ACTIFS AUJOURD'HUI OÙ VOUS SEREZ RADIOACTIFS DEMAIN

(...) 5 MARS 1974: le Gouvernement, en conseil ministériel restreint, annonce un programme massif d'implantation de centrales nucléaires.

Treize "tranches" de 1 000 MW pour la fin 75 (ces centrales entreront en service entre 1980 et 1988).
Deux cents "tranches" pour l'an 2 000; une centrale tous les 70 kilomètres sur les côtes atlantiques.
Des lieux envisagés: Ingrandes, Champtoce, Varades, Anetz, Corcept, Erdeven, Plogoff, Brétignolles. (...)

Ce qu'on nous dit

C'est qu'il faut de l'uranium pour faire fonctionner une centrale nucléaire et que dans la nature, c'est un minerai comme le fer, l'or etc...

Que l'énergie nucléaire est une "industrie propre", parce que les centrales ne font pas de fumée qui se voit et c'est vrai.

Mais on se gardera bien de nous dire

Que par contre elle rejette de la radioactivité et ça, ça ne se voit pas, ce qui ne veut pas dire qu'elle disparaît dans la nature, mais s'y accumule au contraire.

Que les déchets de ces usines, en quantité énormes, sont autrement dangereux.

Le plutonium, déchet le plus redoutable, gardera la moitié de sa virulence dans 240 siècles et qu'il suffit qu'un gramme s'échappe dans l'atmosphère pour tuer un million d'hommes
Ces déchets sont totalement inutilisables et restent radioactifs pendant, en moyenne, 600 ans.

On nous cache aussi

Que l'on se débarrasse de ces déchets dans la mer et les responsables ne se préoccupent pas de ce qui se passe ensuite.
Cousteau nous affirme que ces fûts sont "béants comme des huîtres au fond de la mer".

Pour le stockage autour des usines, c'est pareil. En 1970, il y avait environ 500 fûts fissurés à Saclay, la population ne le savait pas. (...)

(...) On nous cache aussi que l'eau utilisée pour le refroidissement de la centrale est rejetée avec 10 degrés supplémentaires et souvent chlorée. A Vandelos, en Espagne, il n'y a plus rien sur 8 Km autour de la centrale et cette surface ne fait que s'agrandir.

On nous cache aussi que les lignes hautes tensions, qui transporteront les MW dans nos villes et nos campagnes, feront au moins 70 mètres de hauteur; qu'il sera nécessaire de conserver un couloir de sécurité de 200 à 250 mètres.

Enfin, une centrale de 4 réacteurs de 1000 MW, au bût de 25 ans de fonctionnement, doit être coulée dans une dalle de béton car elle sera rongée par la radioactivité. Or, une telle centrale couvre de 150 à 250 hectares.(...)

(...) Nous n'avons pas le droit de courir le risque de ce "pari nucléaire" dangereux.

Pour tous renseignements:

CRIN Nantes
10, rue de Touchy
(près du pont de la tortière)
téléphone: 74 22 59

COMITE REGIONAL D'INFORMATION NUCLEAIRE (CRIN)

COMMUNIQUE A LA PRESSE DES SYNDICATS C.G.T. ET C.F.D.T.
DES MUNICIPALUX

MESURES ANTI GREVE A LA MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

Les employés municipaux, qui, à l'appel du syndicat CGT, ont débrayé le 12 décembre pour assister à la manifestation organisée par les unions locales CGT et CFDT, dans le cadre de la journée nationale d'action pour l'emploi et le pouvoir d'achat, ont reçu individuellement la lettre suivante:

" Le 12 décembre 1974, vous avez, sans autorisation, quitté votre travail de 10 H 30 à 12 heures, pour participer, n'a-t-on-dit, à une manifestation de caractère syndical.

Cette absence irrégulière devrait entraîner une réduction de votre rémunération de janvier 1975 qui, selon la règle en vigueur dans la fonction publique, atteindrait un trentième du traitement mensuel.

Pour cette fois, la retenue ne sera pas opérée.

Cependant, je tiens à vous signaler que l'Administration Municipale ne pourrait pas tolérer la répétition de tels errements qui, s'ils devaient se généraliser, apporteraient de graves perturbations dans le fonctionnement des services.

13

C'est pourquoi je pense préférable de vous informer dès maintenant qu'en cas de récurrence les retenues réglementaires sur le traitement des agents en cause seront opérées sans nouvel avertissement."

Le 15 Novembre, dans les mêmes conditions, la CGT et la CFDT ont appelé à débrayer à 16 H par solidarité avec les PTT, l'administration a gardé le silence...

La Municipalité choisit le moment où les travailleurs du secteur public et du secteur privé sont particulièrement touchés par les effets de la politique de Giscard d'Estaing, pour accuser ses propres salariés "d'absence irrégulière" et "d'errements" quand il s'agit de débrayage pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Elle appliquera désormais la loi anti grève qui autorise (mais qui n'oblige pas) les administrations à retenir 1/30^e du traitement des agents pour le moindre débrayage.

Il est permis d'être inquiet, si tel est le chemin qu'entendent suivre les élus nazairiens pour arriver au socialisme auquel ils se réfèrent, et respecter les libertés collectives telles qu'elles sont définies dans le programme commun:

"Le droit de grève sera garanti. Toutes les lois et tous les règlements qui en restreignent le libre exercice dans le secteur public et privé seront abrogés."

La place de nos édiles n'était-elle pas le 15 et 19 Novembre puis le 12 Décembre aux côtés des travailleurs qui les ont élus ?

Au lieu de cela, ils annoncent qu'ils ne toléreront plus "d'errements" de la part de leur personnel.

Est-ce à dire que la lutte contre les mesures d'austérité infligées par le Pouvoir n'est plus de mise et que les travailleurs doivent rentrer dans le rang et se serrer la ceinture ?

Il semblerait alors que les représentants de notre municipalité veuillent cautionner la politique des Chirac, Ponia-towsky et autres Giscard.

Aux travailleurs le soin de juger.

SAINT-NAZAIRE, le 14 Janvier 1975

C.G.T. C.F.D.T.

NANTES, le 30 janvier 1975.

Depuis le 7 janvier 1975 les psychiatres en formation du C.H.R. de NANTES et de l'hôpital de MONTBERT poursuivent une grève de leurs fonctions hospitalières, assurant seulement un service de garde d'urgence. Ils sont 25 jeunes médecins ayant terminé leurs études médicales et préparant en 4 ans d'études supplémentaires une spécialité de psychiatre. Pour cela ils assurent un service plein-temps à l'hôpital partagé entre l'activité des services de psychiatrie et leur formation. Ils effectuent dans ce cadre les admissions, les consultations, les thérapeutiques, les gardes de nuit, en fait, la totalité du fonctionnement du service public de santé mentale, au sein de l'équipe soignante (infirmiers, assistantes sociales, psychologues,...).

Les revendications portent sur une amélioration de leurs conditions de travail, de formation et de rémunération. Payés par le C.H.R. environ le S.M.I.G. par mois actuellement avec tout le personnel des services de psychiatrie, des conditions de travail lamentables. Dans des locaux vétustes, pourris, sans douches, sans sécurité, avec un personnel en nombre insuffisant où les partants ne sont pas remplacés où par des agents sans formation, ni qualification, ils sont quotidiennement les témoins de la politique du Pouvoir en matière de Santé mentale. Les malades sont honteusement exploités par les directeurs qui les payent grassement 75,00 F. par mois pour faire leur ménage. Les ateliers d'ergothérapie ne sont que des cache-misères qui servent en fait à financer l'achat du minimum qui n'est pas accordé par l'administration (rideaux, couvertures-lits, placards personnels,...).

Le mercredi 29 janvier s'est tenu une A.G. du personnel qui a permis d'élaborer des lignes d'actions communes malgré les divergences et les ambiguïtés qui ne peuvent manquer d'exister entre les infirmiers et internes qui appartiennent au pouvoir médical.

DERNIERE HEURE.

1/ - Nous avons obligé le directeur de St Jacques à recevoir l'inspectrice de la D.D.A.S.S. en notre présence. Celle-ci effarée, a découvert la réalité des services de psychiatrie, ce que lui avaient bien sûr toujours caché les rapports de la direction.

2/ - Jeudi 7 février une assemblée débat publique aura lieu au théâtre municipal de REZE à 20 h 30 avec toutes les personnes et associations aux syndicats du secteur maladie mentale

Un Membre du collectif des psychiatres
en formation.

NOTE A.P.L.

- Les psychiatres en formation ont été réquisitionnés sur l'ordre du Préfet. Cette réquisition est due à une circulaire du libéral "Ponia" au cours de son ministère à la santé ; très libéral en effet, pour cette circulaire qui est une négation du droit de grève, l'habile "Ponia" s'est bien gardé de faire une loi qui aurait été cassée par le Conseil d'Etat comme anticonstitutionnelle.

- A propos des divergences et ambiguïtés évoquées par l'auteur du texte, notons en effet, qu'elles ne manquent pas : certains psychiatres en formation soulignent l'optique purement corporatiste de certains d'entre eux par trop indifférents aux conditions matérielles épouvantables faites aux malades et acceptant volontiers leurs rapports hiérarchiques avec les infirmiers et aide-soignants.

TRIGNAC: 1^o action continue à la SOTRIMEC (ex-SEMM)

Un accord sera valable à compter du 1^{er} février sur les salaires : ils seront alignés sur ceux des Chantiers. Le salaire n'avait pas évolué depuis le conflit, il était resté fixé au plafond de Juin. (le salaire SEMM comprend le salaire de l'usine Garnier de Redon plus un complément du Fond National de l'Emploi - FNE).

La fermeture est vraisemblable fin février. Des actions ponctuelles ont lieu presque tous les jours : blocage de la Mairie de La Baule, puis Mercredi 29, blocage de la Sous-Préfecture, puis vendredi 31, construction d'une caravane autour d'un arbre sur une place de Trignac. Vu la situation, les actions vont sans doute se durcir.

L'objectif est de poursuivre la fabrication, retarder l'ouverture de l'usine de Tournon, jusqu'à ce qu'un industriel reprenne " vraiment " l'entreprise. En septembre 1973, il y avait 850 salariés ; en janvier 1974, 630 après le départ des intérimaires ; 530 en mars 1974 ; plus que 450 en janvier 1975, dont environ 300 dans la boîte elle-même et environ 100 en stage FPA. On voit bien que MAURY en reprenant la SEMM voulait seulement toucher des subventions et pas vraiment faire marcher la boîte.

(Correspondant)

NOUVELLES BREVES - NOUVELLES BREVES

Donges : Le G.A.M. dénonce la pollution à Donges : les entreprises déversent leurs fumées (en particulier sulfureuses) sans contrôle sérieux. Elles se débarrassent en Loire de déchets tels que soude, arsenic, etc... On trouve du perchlore dans l'estuaire. Et dans l'avenir la centrale nucléaire de Corsept.

Ecologie : Une trentaine de personnes ont manifesté samedi à 14 heures devant la Sous-Préfecture de St Nazaire contre la centrale nucléaire de Corsept.

Aérospatiale : Les jeunes revenant du service militaire ne sont repris qu'à condition de changer de région. Licenciements camouflés ?

Donges : 70 personnes quitteront ANTAR sans être remplacées en 1975 alors qu'on embauche en sous-traitance hors convention collective.

Les associations qui se sont regroupées pour lutter afin d'obtenir le libre accès aux rives de l'Erdre pour toutes les familles et tous les travailleurs de la région nantaise ont appris par la radio et la télévision ou la presse la destruction d'une villa sur l'île St Denis.

Les associations ont toujours combattu à visage découvert pour obtenir la satisfaction de revendications légitimes. Elles l'ont fait par des manifestations de masse destinées à montrer leur détermination et à sensibiliser largement l'opinion publique ; par des démarches auprès des pouvoirs publics qui ont pris une lourde responsabilité en faisant la sourde oreille d'une manière inadmissible qu'elles ont déjà dénoncé publiquement. Par ailleurs des recherches juridiques ont été entreprises.

En conséquence les associations affirment qu'elles n'ont participé ni à la conception ni à la réalisation de cette action. Elles soulignent cependant la responsabilité des autorités municipales, départementales et préfectorales qui ont toujours refusé d'étudier sérieusement la problème. Elles réaffirment leur volonté d'obtenir par des manifestations de masse la satisfaction d'une revendication qu'elles estiment légitime.

Le Collectif des associations engagées dans
l'action pour l'accès aux rives de l'Erdre.

D'autres communiqués ont été publiés sur la question :
* du Comité pour l'Accès aux bords de l'Erdre, proche du texte ci-dessus.
* de la CFDT, des démocrates socialistes, de l'Association Nantaise de défense de l'environnement et de Mr Fourage, désapprouvant pour leur part l'action.

Violence policière à Nantes

Dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 janvier, à 3 H 15, une voiture particulière poursuivie par une 404 de la police est arrêtée Cours des 50 Otages à Nantes après une queue de poisson et des coups de frein style "western". Les flics font sortir de force les occupants de la voiture poursuivie et durant 15 minutes les frappent violemment en leur cognant la tête sur le capot ou en leur arrachant les cheveux. 2 voitures de flics en civile viennent leur prêter main forte.

Malgré leurs cris et leurs protestations, les "contrôlés" subissent l'assaut des assoiffés de justice qui se relaient pour ne pas user leurs forces, tout en fumant une petite cigarette pendant la pause.

Le commissariat Waldeck Rousseau est appelé pour le contrôle d'identité. Les "contrôlés" ne sont ni recherchés, ni suspects. Ils sont pourtant emmenés au poste.

Des témoins de la scène.